

ORDRE DU JOUR de L'ASSEMBLEE GENERALE 2023 - USTR SECTION GOLF 27 Janvier 2024

1.	LE MOT DU PRESIDENT.....	2
2.	RAPPORT D'ACTIVITE 2023	3
3.	RAPPORT FINANCIER 2023 (en €).....	5
4.	ELECTION BUREAU ET DES DELEGUES AU CD DE L'USTR	6
5.	ORIENTATIONS 2024.....	7
6.	PRESENTATION DU BUDGET 2024	8
7.	PRESENTATION DE LA SAISON 2024	9
8.	INFORMATIONS DIVERSES.....	11
9.	LISTE DE PARRAINAGE.....	14

1. LE MOT DU PRESIDENT

Le nombre de votant étant de 86, le quorum de 43+1 est atteint avec **44 votants** ou représentés par pouvoir.

Je tiens à remercier tous les membres de la section Golf présents aujourd'hui pour cette AG. Par votre présence, vous démontrez le dynamisme de notre section et l'intérêt que vous portez aux animations proposées, grâce à l'investissement continu et sans faille de Marc, que je tiens à remercier particulièrement ici en votre nom.

Toutes les sorties planifiées pour l'année ont eu lieu sauf le Trophée N°4 à Marivaux (incompréhension sur la date souhaitée avec le Golf de Marivaux), avec cependant une participation moyenne de 23, en baisse par rapport aux années précédentes !

Je tiens également à féliciter Ange TOFFOLI (présent aujourd'hui) membre fidèle depuis de nombreuses années, qui a été brillamment élu récemment Président du Comité Départemental FFG 91.

- Malgré l'absence cette année de la journée d'initiation, usuellement positionnée début Septembre, nous observons l'inscription de 19 nouveaux membres.
- Nous leurs souhaitons la bienvenue dans la section pour cette saison 2023/24.
- Nous envisageons de planifier en 2024, lors de la Coupe de la rentrée en Septembre, une séance d'initiation afin de susciter de nouvelles vocations golffiques.
- Nous recommandons les paiements par virement pour les manifestations ou l'enseignement (simplification et rapidité du traitement pour notre trésorier) :
IBAN : FR85 2004 1000 0125 0756 8Y02 080
BIC : PSSTFRPPPAR
La Banque Postale,
titulaire : USTR Section Golf, 3 av. Charles Lindbergh 94150 RUNGIS

Lors d'un virement indiquez **impérativement vos noms et prénoms ainsi que le motif du virement**

- Autre rappel vis-à-vis de la remise des chèques en main propre ou par courrier : **bien indiquer au dos du chèque, la date et la nature de la ou des prestations que le chèque couvre.**

2. RAPPORT D'ACTIVITE 2023

(a) Adhérents à la section

Le nombre d'adhérents pour la saison 2022/2023 était de **117** personnes (en baisse de 11 unités / l'année dernière)

(b) Manifestations

Dates	Manifestations	Lieu	Participants
1er avril 2023	Coupe de Printemps	Golf de Forges les Bains	24
22 avril 2023	Trophée N°1	Golf de Meaux	22
27, 28 et 29 Mai 2023	Week-End (Pentecôte)	St Jean de Monts	23
3 Juin 2023	Trophée N°2	Golf d'Augerville	19
17 Juin 2023	Coupe de l'USTR	Golf de Forges les Bains	29
1 ^{er} Juillet 2022	Trophée N°3	Golf du Val secret	20
9 Septembre 2023	Coupe de la rentrée	Golf de Forges les Bains	27
23 Septembre 2023	Trophée N°4	Golf de Marivaux	Annulé
14/15 Octobre 2023	Trophée Finale (WE)	Golf de Sancerre	24
25 Novembre 2023	Coupe du Beaujolais	Golf d'Augerville	21
2 Dec.2023	Qualif. Tournoi Téléthon Chapman en Double	Téléthon sur Forges	20
27 Janvier 2024	Coupe de l'AG + Finale tournoi du Téléthon	Golf de Forges les Bains	23

- Les vainqueurs du Trophée 2023 sont :
 - Femmes : **Sandrine MANDIN**
 - Hommes : **Najib FAOUZI**
- La finale du tournoi Téléthon s'est déroulée ce jour entre les paires:

Thomas FAVART/Michel AVEZARD **vs** Bénédicte et FX RICHARD

L'équipe victorieuse est : **Thomas FAVART/Michel AVEZARD**

(c) Enseignement

Pour la saison 2022/2023, **25 personnes** étaient inscrites à l'enseignement :

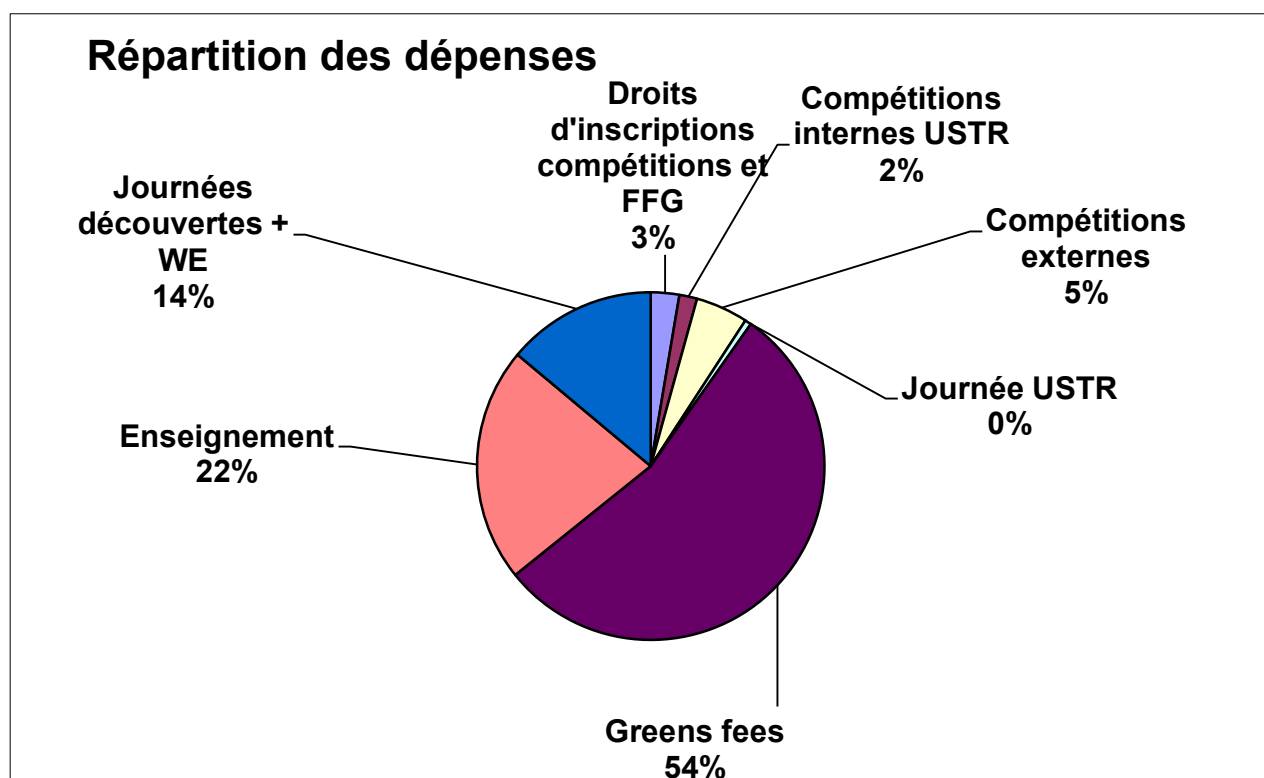
DEBUTANTS	5
PERFECTIONNEMENT	3
COURS PERSONNALISES	17
TOTAL	25

1. Approbation du rapport d'activités

Vote : **Approuvé**

3. RAPPORT FINANCIER 2023 (en €)

Poste	Budget	Dépenses	PPS	TOTAL	Ecart Budget
Droits d'inscriptions compétitions et FFG	2630	1650	0	1650	980
Compétitions internes USTR	1800	891	0	891	909
Compétition double - Téléthon	2052	246	0	246	1806
Compétitions externes	3780	1377	0	1377	2403
Journée USTR	900	340	0	340	560
Green-fees	18405	17546	0	17546	859
Enseignement	5104	3504	0	3504	1600
Journées découvertes + Week-End	10275	5060	0	5060	5215
Fonctionnement Section (A.G, participation pots, lots, etc...)	1200	949	0	949	251
TOTAL	46146	31563	0	31563	14583



2. Approbation du rapport financier

Vote : **Approuvé**

4. ELECTION BUREAU ET DES DELEGUES AU CD DE L'USTR

(a) Election du bureau

Christophe GRETILLAT (trésorier), Eric PROUCHANDY (secrétaire) et François-Xavier RICHARD (président) se présentent à l'élection du bureau.

3. Election du Bureau

Vote : **Approuvé**

(b) Election du candidat à l'élection au Comité Directeur de l'USTR

Le Comité Directeur a pour rôle la gestion du club USTR et, à ce titre, se compose de plusieurs commissions pour gérer l'ensemble des activités.

A ce titre, la section Golf étant la plus importante en nombre et budget au sein de l'USTR, le bureau de l'USTR souhaiterait pouvoir compter sur un soutien au niveau de Limours afin d'épauler l'action du trésorier de l'USTR dans ses tâches. Merci à celles/ceux qui sont prêts à donner un coup de main à se faire connaître.

Les représentants des sections USTR au nombre de 2 par section, sont élus pour 2 ans au Comité Directeur de l'USTR. Seul, un des 2 représentants est à réélire chaque année.

Jean-Pierre GUEGAN a été élu au sein du Comité Directeur l'année dernière.

Alain PINAULT se porte candidat pour représenter la section golf au sein du Comité Directeur

4. Election de Alain PINAULT comme candidat au CD USTR

Vote : **Approuvé**

Constitution du nouveau bureau :

▣ Président	François-Xavier RICHARD
▣ Trésorier	Christophe GRETILLAT
▣ Secrétaire et chargée du site web	Eric PROUCHANDY
▣ Commission des jeux	Marc DUFROIS
▣ Présidents d'honneur	Jean-Noel GOURET
	Jean-Pierre GUEGAN

Les adhérents de chaque site auront un interlocuteur privilégié auprès du bureau à savoir :

▣ Eric Prouchandy	pour Rungis
▣ Christophe Gretillat	pour Limours

5. ORIENTATIONS 2024

D'une manière générale, nous garderons un mode de fonctionnement identique aux années passées puisque celui-ci semble correspondre au souhait de la grande majorité de nos adhérents. En effet il nous paraît opportun de continuer à proposer un fonctionnement convivial permettant ainsi de maintenir des contacts sociaux intergénérationnels dont nous avons tous besoin.

> Les Green-fees

- La découverte de nouveaux golfs à travers les différentes animations et compétitions.
- des Green-Fees pour tous sur les golfs de Forges et Bondoufle. Incertitude maintenue pour Bondoufle, le projet initial ayant été suspendu par la municipalité mais pourrait être réactivé en 2024 !!! A ce jour, pas d'impact pour jouer à Bondoufle jusqu'à la rentrée scolaire 2024. Nous vous tiendrons informé quand nous en saurons plus.

> Enseignement

- Gérer au plus tôt les inscriptions.
- Assurer le suivi du passage des cartes vertes avec le parrainage.

> Animations

Un programme prévisionnel a été établi avec prise de contact avec les golfs concernés. Suite à l'incertitude planant toujours sur le calendrier proposé, nous avons retenu des parcours pour lesquels aucune avance n'était réclamée par les golfs accueillants, afin d'éviter les désagréments et négociations en cas d'annulation.

- Continuer à proposer des animations permettant l'intégration des débutants,
- Continuer à organiser les deux WE.
- Le séjour des vacances de printemps en Avril 2024 reste hypothétique pour le moment.
- La compétition pour supporter le Téléthon entre Décembre 2024 et la prochaine AG de notre section (fin Janvier 2025) sera reconduite selon la même formule (Chapman en matchplay) avec un tour qualificatif début Décembre.
- Journée d'initiation lors de la coupe de la rentrée en Septembre 2024 pour attirer de nouveaux actifs.

Un teaser de cet initiative sera publié en Juin dans la lettre de l'USTR et éventuellement sur les écrans du CE de Rungis/Limours.

Rappel à faire fin Aout début Septembre 2024.

6. PRESENTATION DU BUDGET 2024

Les axes retenus par le bureau et proposés au budget sont :

- Redevance fédérale
- Journées internes
- Compétitions extérieures et découvertes de nouveaux golfs avec le trophée
- Green-fees à Forges les Bains, Bondoufle
- Enseignement
- Deux Week-end dont la finale du trophée

Les effectifs de la section sont à ce jour de **121 personnes** (légère hausse incluant 19 nouveaux inscrits / 2023) se décomposant comme suit :

- 38 actifs,
- 31 conjoints,
- 38 retraités,
- 3 enfants,
- 10 extérieurs,
- 1 invité
-

Un budget de 47.369 € a été demandé auprès de l'USTR pour l'année 2024, soit une augmentation de 3% par rapport à 2023, afin de compenser l'inflation observée sur l'enseignement et les Green Fees présentés par nos partenaires.

Tarif Green-fees 2024

Afin d'équilibrer les comptes suite à cette inflation de 10% sur les tarifs des abonnements payés à Forges (gelés depuis 3 ans), nous devons répercuter également cette augmentation sur votre participation demandée pour les Green-fee à hauteur de 2 Euros en 2024.

Les abonnements étant payés dès le début d'année sur Forges nous vous demandons de privilégier le jeu sur le golf de Forges les bains.

Les tarifs 2024 deviennent donc:

TARIF	18T W-E	9T W-E	18T Sem.	9T Sem.
FORGES	28 €	20 €	17 €	12 €
BONDOUFLE	28 €		15 €	

Prix de la carte de practice à Forges **10 €**

A Forges, la carte de practice vous autorise l'accès gratuit aux 3 trous compact.

Le nombre d'abonnements sur Forges est toujours de 11.

7. PRESENTATION DE LA SAISON 2024

(a) Enseignement

29 personnes sont inscrites à l'enseignement, pour la saison 2023/2024:

DEBUTANTS	10
PERFECTIONNEMENT	6
COURS PERSONNALISES	13
TOTAL	29

(b) Calendrier des manifestations 2024

Dates	Manifestations	Lieu
16 mars 2024	Coupe de Printemps	Golf de Forges les Bains
27 avril 2024	Trophée N°1	Golf d'Augerville
8 au 12 Mai 2024	Week-End (Ascencion)	La Rochelle
1 Juin 2024	Trophée N°2	Golf du Val secret
22 Juin 2024	Coupe USTR section Golf	Golf de Forges les Bains
6 Juillet 2024	Trophée N°3	Golf Meaux-Boutigny
14 Septembre 2024	Coupe de la rentrée	Golf de Forges les Bains
21 Septembre 2024	Trophée N°4	Golf de Marivaux
5 et 6 Octobre 2024	Trophée Finale (Week-end)	Lieu restant à définir
16 Novembre 2024	Coupe du Beaujolais	Golf d'Augerville
7 Dec.2024	Qualif. Tournoi en Double	Téléthon sur Forges
25 Janvier 2025	Coupe de l'AG + Finale tournoi du Téléthon	Golf de Forges les Bains

8. INFORMATIONS DIVERSES

(a) Cotisation interne Section Golf

Pour les réinscriptions USTR 2023/24 : La cotisation interne Golf (13€) sera à acquitter comme les années passées en même temps que la réinscription à l'USTR (Juin à Septembre 2023), avec un **chèque ou virement séparé à l'ordre de l'USTR Golf** et non plus combiné avec le montant de 30€ pour l'inscription USTR.
Seuls les adultes sont redevables de cette cotisation.

Le montant de la cotisation interne est inchangé et proposé à **13 €**

5. Maintien de la cotisation interne à 13€ :

Vote : **Approuvé**

La sur-cotisation Membre Extérieur : Maintenu à 260 Euros, à payer néanmoins en même temps que la réinscription à la section (Juin à Septembre 2023) afin de lisser notre trésorerie et simplifier la gestion du trésorier.

(b) Site WEB USTR GOLF

Le site de l'USTR qui héberge les sites de toutes les sections sportives est actuellement en refonte complète.

Par conséquent, l'accès à l'ancien site Web USTR est momentanément impossible avant la bascule vers le nouveau en cours de test.

Le calendrier est mis à jour sur le site au fur et à mesure de l'année. Il est consultable par tous les membres USTR.

Les membres de la section Golf doivent être en possession d'un accès à l'espace « privé » de la section golf.

Pour obtenir un accès (avec l'ancien site Web) il fallait demander votre code personnel obtenu en "Créant un compte".

Le code personnel d'accès au site USTR permet de recevoir les courriers d'information de la section golf et d'accéder aux informations de la vie de la section telles que :

- *Le calendrier des manifestations, les résultats des manifestations*
- *Les comptes rendus des assemblées générales annuelles*
- *La liste de parrainage,*
- *L'enseignement, etc.....*

La procédure sur le nouveau site Web vous sera communiquée dès que connue.

En cas de changement d'adresse (surtout les retraités), ne pas oublier de modifier cette adresse sur le site de la section pour continuer à recevoir les E-mail d'inscription et autre.

Pour tous problèmes concernant :

- Les animations golf (inscriptions particulières, annulations,...) : contacter Marc DUFROIS

- Le site Web USTR Golf : contacter le Secrétaire
- Les contacts sont indiqués sur le site USTR Golf.

Les personnes non connectées à Internet seront contactées par téléphone (SMS)

(c) Licence FFG

Nous vous rappelons que la licence fédérale est obligatoire dans les trois cas suivants:

- lorsque le joueur participe à une compétition ;
- lorsque le joueur est membre d'une association sportive affiliée en application des dispositions des articles L. 131-6 du code du sport et 2 des statuts de la FFG;
- lorsque le golf l'exige dans son règlement intérieur ou ses conditions générales de vente.

TARIF LICENCE 2024 (dématérialisée)

Adulte (né avant 1999)	60 €
Jeune Adulte (né de 1999 à 2005 inclus)	36 €
Jeune (né de 2006 à 2011 inclus)	24 €
Enfant (né à partir de 2012 inclus)	21 €

Vous pouvez nous transmettre votre demande de licence dès maintenant et au plus tard en Mars, elle sera enregistrée rapidement.

Doivent compléter un questionnaire de santé (QS) en 2024	▲
Les Licenciés majeurs participant à une compétition comptant pour l'index y compris les parties certifiées WHS (Hors épreuve nécessitant le droit de jeu fédéral*).	
Les Licenciés mineurs pratiquant en loisir ou en compétition comptant pour l'index y compris les parties certifiées WHS (Hors épreuve nécessitant le droit de Jeu fédéral*)	
Enregistrement obligatoire d'un nouveau certificat pour valider l'inscription à la première compétition nécessitant le droit de jeu fédéral* si le dernier certificat médical enregistré a plus de trois ans.	
<i>Le licencié n'est pas tenu de nous remettre le questionnaire mais il doit attester avoir répondu négativement à chacune de ses questions (saisie du QS dans son espace My ffgolf ou remise de l'attestation au Club ou à la ffgolf). En cas de réponse positive à au moins une question, le licencié (majeur ou mineur) doit présenter aux fins d'enregistrement, un certificat médical de moins de 6 mois. Les licenciés (majeurs ou mineurs) éligibles uniquement au questionnaire de santé demeurent libres, s'ils le souhaitent, de fournir un certificat médical.</i>	
Doivent fournir un certificat médical (CM-CACI) en 2024	▲
Les Licenciés majeurs et mineurs participant à une épreuve nécessitant le droit de jeu fédéral*.	
Les Licenciés de + de 35 ans participant à une compétition de speedgolf.	
Enregistrement obligatoire d'un nouveau certificat pour valider l'inscription à la première compétition nécessitant le droit de jeu fédéral* si le dernier certificat médical enregistré a plus de trois ans.	
<i>Un certificat médical est valable 3 ans sous réserve de renouveler sa licence chaque année sans interruption, de répondre annuellement à un questionnaire de santé (QS) et d'attester avoir répondu négativement à toutes ses rubriques. À l'issue des 3 ans, vous devez représenter un certificat médical si vous êtes à nouveau concerné par les cas d'obligation à la date anniversaire de votre certificat initial.</i>	

(d) Carte verte

L'obtention de la carte verte passe désormais par la capacité à évoluer sur un parcours. Il est demandé au postulant à la carte verte d'avoir joué au moins 5 parcours de 9 trous minimum dans des parties libres de 2 ou 3 balles. Ne sont pas pris en compte les parcours accompagnés avec le pro et ceux réalisés au cours d'un stage. Vous devez faire le 1^{er} parcours et le dernier accompagné du pro.

C'est pourquoi nous souhaitons voir nos débutants encadrés par les confirmés de la section (index < 36) et nous demandons à tous ceux désireux d'accompagner un débutant de bien vouloir se faire connaître. Une feuille d'inscription sera jointe en annexe au Compte rendu.

Une liste des volontaires sera constituée et jointe au CR de l'AG afin que les parcours puissent s'organiser. Elle est aussi consultable sur le site. Pour les débutants, au préalable à toute inscription à un parcours, il est nécessaire de posséder la licence de l'année en cours.

(e) Paiement des manifestations et de l'enseignement (virement préférable)

Le paiement d'une manifestation doit être effectué par virement ou au plus tard le jour de la manifestation par chèque au nom de l'USTR Golf.

Cependant, dans le cas des WE ou de l'enseignement, le paiement doit être effectué au moment de l'inscription, la section golf devant régler une avance rapidement.

Il est exigé auprès des participants d'indiquer systématiquement au dos du chèque l'objet du paiement et le nom du ou des participants, s'il y a un paiement commun ou un nom différent afin de faciliter la tâche du bureau.

Un bilan du reste à payer sera diffusé aux personnes qui ont omis de régler une manifestation.

(f) Demande de licence - Inscription au parrainage

Feuille jointe en annexe et disponible dans la rubrique « documents » du site web USTR golf :

- A remplir et à déposer dans la boîte aux lettres USTR Golf de vos CE respectifs, « **Madrid** » pour Rungis »
- Ou à envoyer à : THALES AIR SYSTEMS - Parc SILIC - USTR Section Golf
3, Avenue Charles LINDBERG - BP 20351 - 94628 RUNGIS CEDEX

(g) Information sur l'Assemblée Générale de l'USTR

La date de la prochaine Assemblée Générale **USTR** n'est pas encore connue. Vous en serez informé au plus tôt afin que la section golf soit bien représentée comme d'habitude.

9. LISTE DE PARRAINAGE



Disponible sur le site USTR golf

Nous contacter si vous souhaitez parrainer, seul prérequis index<30

NOM – PRENOM	CONTACT	DISPONIBILITE	OBSERVATIONS
AVEZARD Michel	06 70 39 93 58 Zevan37@gmail.com		
DUFROIS Marc	06 88 08 65 01	WE	
GRETILLAT Christophe	07 61 66 36 18 01 69 03 27 01		
PINAULT Alain	06 31 26 73 56 alainbernard.pinault@gmail.com	WE	
RICHARD François-Xavier	06 80 50 22 91 fixounrichard@gmail.com	Semaine	
TOFFOLI Ange	06 82 85 21 06 caskou91@gmail.com		